

## Réunion mensuelle du 26 juin 2023

---

**Présents** : Jacques Beaumont, Gérard Crimier, Bruno Dalmais, Gérard Françon, Raymond Joumard, Bob Moiroud, Kamel Mokrani.

**Excusés** : Pascal Bœuf, Olivier Bossavy, Gilles Thomas, Bruno Viret-Lange.

### 1. CR de l'AG annuelle ordinaire d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes

Faisant partie du conseil d'administration d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes, nous avons participé à son assemblée générale le 1<sup>er</sup> juin au Château de Saint-Priest. La matinée a été consacrée à des présentations « Comment mesure-t-on la qualité de l'air ? Différents appareils et techniques de mesures pour différents usages ». Les interventions ont été faites par les équipes d'Atmo Au-RA et Gaëlle UZU de l'Institut des Géosciences de l'Environnement (IGE) nous a fait profiter de tout son savoir sur ces sujets essentiels.

Pendant la pause du déjeuner, nous avons pu voir de près un certain nombre de capteurs, du plus petit au plus grand. Le moment fort a été la démonstration du drone récemment acquis par Atmo Au-RA pour faire des mesures ou déposer des capteurs dans des lieux très difficiles d'accès. Nous avons mis en ligne sur notre site WEB un article avec des photos prises lors de la réunion. C'est ici :

<https://airdeslyonnais.fr/les-mesures-de-pollution-atmospherique-du-micro-capteur-individuel-au-capteur-embarque-par-drone/>

L'après-midi a été consacré à l'AG ordinaire statutaire et aux différents votes. On retiendra quelques chiffres pour 2022 :

- un budget annuel de 11 millions d'euros,
- un effectif de 86 personnes en ETP,
- 82 stations fixes et 14 stations mobiles pour effectuer les mesures réglementaires,
- une activité de recherche et développement en forte croissance avec un projet européen et international (Partenariat Shanghai), 18 projets d'innovation régionaux, la contribution à l'étude ANSES sur les micro-capteurs, le partenariat avec l'INSA de Lyon (Alliance IMOBS) qui a permis à 5 stagiaires de l'INSA d'être accueillis au sein de l'équipe Innovation d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes au cours des étés 2021 et 2022.

Vous pourrez en savoir beaucoup plus en consultant le rapport annuel 2022 disponible ici : [https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/sites/aura/files/medias/documents/2023-06/ATMO\\_Rapport-annuel-2022\\_VDEF-WEB.pdf](https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/sites/aura/files/medias/documents/2023-06/ATMO_Rapport-annuel-2022_VDEF-WEB.pdf)

En fin de séance, au titre des questions diverses, nous avons rappelé le problème de la **mesure des particules PM 2.5 dans les stations fixes de l'Observatoire** : quel est le calendrier de déploiement des capteurs et quel budget a été prévu pour cette opération qui devra de toutes façons se faire pour répondre aux exigences de la Commission Européenne. Nous avons déjà fait cette demande il y a quelques mois sans obtenir de réponse précise. Le problème n'est pas spécifiquement technique, il est essentiellement budgétaire et Atmo Auvergne Rhône-Alpes se retourne vers les autorités de tutelle

## Réunion mensuelle du 26 juin 2023

---

pour savoir qui va octroyer le budget nécessaire. L'Observatoire indique privilégier la modélisation mais il faudra bien faire aussi de « vraies mesures » pour valider les valeurs calculées par cette modélisation.

La Commission Européenne a dévoilé en novembre 2022 une proposition de révision de la Directive Air tendant à se rapprocher des valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé. La proposition prévoyait d'atteindre des niveaux deux fois supérieurs aux valeurs de l'OMS pour les particules PM<sub>2,5</sub> et le dioxyde d'azote en 2030 et d'atteindre les valeurs préconisées par l'OMS d'ici à 2050 seulement. Mais depuis, en juin 2023, le **Conseil de l'Union européenne propose de supprimer l'échéance de 2030** pour l'entrée en vigueur de normes plus strictes de pollution atmosphérique, ce qui va rendre le texte encore plus permissif. Il faut bien noter que cette proposition n'a pu voir le jour qu'avec l'accord unanime des 27 Etats membres

Cette situation a suscité un long échange entre les participants à notre réunion mensuelle et il est difficile d'y voir clair. Nous allons creuser ce sujet pour savoir qui représente la France dans les groupes de travail qui participent à la définition des normes, ceci afin de mener une action et de jouer notre rôle de lanceur d'alerte pour qu'au moins la date butoir de 2030 soit bien une contrainte incontournable dans l'application de la nouvelle directive.

### 2. Rencontre du 6 juin avec la Ville de Lyon

G ; Thomas et G. Françon ont rencontré Céline de Laurens, 13<sup>ème</sup> Adjointe de la Ville de Lyon en charge de la santé environnementale avec qui nous avons déjà travaillé dans le cadre du Contrat Local de Santé et Guillaume Fauvel, le nouveau Directeur de la Santé de la Ville de Lyon, le but de cette réunion étant de voir comment travailler ensemble et quelle aide la Ville de Lyon pourrait nous apporter pour nous faire mieux connaître auprès des habitants et des institutions.

La réunion a été cordiale et nous en retenons les points suivants :

- Céline de Laurens va passer le message à Chloé Vidal pour qu'elle nous mette en relation avec les instances de démocratie participative (conseils de quartier et CIL), la mairie du 4<sup>ème</sup> ne nous ayant pas permis cette rencontre,
- pour notre grande réunion publique, nous serons mis en contact avec des chercheurs de Léon Bérard et un conseiller en environnement intérieur (probablement Loïc Espé),
- Céline de Laurens nous propose de coorganiser l'évènement dans les salons de l'Hôtel de Ville et prendre en charge l'aspect communication,
- en attendant, nous sommes invités à participer à la Journée Nationale de la Qualité de l'Air du 14 octobre 2023 aux côtés de la Ville de Lyon.

### 3. Grande réunion publique d'information et d'échanges

Pour rappel, nous avons décidé d'organiser un évènement afin de nous faire connaître beaucoup plus largement et échanger sur la situation de la pollution atmosphérique, sur ce qui s'est amélioré et ce qui s'est dégradé, sur les risques pour la santé et sur ce qu'il conviendrait de faire à tous les niveaux pour

## Réunion mensuelle du 26 juin 2023

---

respirer de façon durable un air sain dans l'agglomération lyonnaise. Voici une liste des étapes que nous proposons pour le déroulement de cette réunion :

- **présenter l'état des lieux factuel et les évolutions récentes de la qualité de l'air dans l'agglomération lyonnaise,**
- **zoomer sur la santé environnementale,** avec l'intervention de médecins ou de chercheurs (voir par exemple du côté du Centre Léon Bérard, des HCL, du CIRC),
- **présenter des cas concrets** d'initiatives ayant eu des effets positifs visibles sur la diminution de la pollution atmosphérique,
- selon deux propositions de Pascal Bœuf : démontrer que nous disposons d'un volume énorme de **données en open data**, ce qui n'était pas le cas en 2014 et **restituer des mesures locales** que nous effectuerions un mois avant,
- **présenter nos propres propositions** d'amélioration pour notre agglomération,
- **aménager des temps d'échanges avec le public** à la fin de chaque étape.

Nous avons avancé lors de notre rencontre avec Céline de Laurens pour trouver un médecin, chercheur, scientifique qui accepte de venir nous apporter bénévolement son éclairage sur les risques sanitaires liées à la pollution de l'air. De notre côté, nous avons identifié et rencontré récemment une Directrice de Recherche au CNRS. Elle se dit partante sur le principe de son intervention et nous continuons à échanger sur le contenu.

Cette réunion publique va nécessiter beaucoup de préparation et nous envisageons de la **tenir en novembre ou début décembre 2023**. Le choix du lieu est important pour avoir une salle facile d'accès, suffisamment grande et disposant de la logistique nécessaire (projection, micros, espace d'affichage...). La Mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement peut mettre à notre disposition la salle polyvalente de la Maison des Associations-Robert Luc comme nous l'avons fait en juin 2014 mais nous aimerions aussi trouver une salle dans un autre arrondissement ou une ville voisine pour nous faire mieux connaître des populations que nous rencontrons plus rarement. Enfin, la communication autour de cet événement est primordiale pour inciter les habitants à participer et nous allons devoir imaginer les supports et les canaux de communication adaptés

Sur les deux derniers points, nous avons largement discuté de la proposition de Céline de Laurens que cet événement soit coorganisé par L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais et par la Ville de Lyon dans les salons de l'Hôtel de Ville, l'appui logistique et communication offert par la Ville de Lyon étant un apport essentiel pour les bénévoles que nous sommes.

La très grande majorité des participants à notre réunion s'est déclarée très favorable à cette solution, sous réserve qu'il n'y n'ait pas de connotation politique qui vienne altérer notre principe fondamental de neutralité vis-à-vis des institutions locales. Avant de donner notre accord à la Ville de Lyon, nous allons très rapidement prendre notre décision en réunion de bureau de l'association.

## Réunion mensuelle du 26 juin 2023

---

### 4. Demandes diverses

- **Michel Reynaud**, bibliothécaire dans le 8ème arrondissement de Lyon, souhaite organiser une conférence sur la qualité de l'air et nous a demandé si nous souhaitions y participer. Nous lui avons fait une réponse favorable sur le principe, l'évènement devrait avoir lieu en fin d'année après les travaux dont la bibliothèque va faire l'objet tout prochainement.
- **Sophie Vassiliadis** nous a écrit car elle est très étonnée qu'aucune prévention n'existe concernant les automobilistes à l'arrêt qui laissent tourner le moteur de leur véhicule. Pourtant, l'article R318-1 du code de la route précise : « Les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de fumées, de gaz toxiques, corrosifs ou odorants, dans des conditions susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques.

Madame Vassiliadis a écrit il y a environ deux ans à la Ville de Lyon, mais n'ai jamais eu de réponse. Elle s'est aussi rendue à la mairie de son arrondissement, il lui a été répondu que ce n'était pas le rôle de la mairie de faire « la morale » aux citoyens et qu'elle n'avait qu'à écrire directement au cabinet du maire. Madame Vassiliadis nous demande donc : Est-ce que ma requête est dans vos cordes ? Sinon, à quel service de la Ville, de la Métropole, du Département ou de la Région dois-je m'adresser exactement ?

Nous allons faire une réponse à Madame Vassiliadis selon deux axes : les avancées technologiques qui permettent de couper automatiquement les moteurs lors d'un arrêt (véhicules électriques, système start-stop) et qui vont porter leurs fruits avec le renouvellement du parc, et une liste d'organismes pouvant agir dans le sens qu'elle souhaite (Ville de Lyon, Direction de la Santé, Préfecture).

### 5. Préparation du forum des associations

Nous nous sommes inscrits pour le samedi 2 septembre au forum du 4<sup>ème</sup> (réservation confirmée par le Comité des Fêtes organisateur) et pour le samedi 9 septembre à celui du 1<sup>er</sup> arrondissement (dossier envoyé en mai mais pas encore de confirmation reçue à ce jour).

Sur l'aspect logistique et affichage, nous disposons de notre banderole, de posters plastifiés au format A3 (quelques mises à jour simples seront à faire) et de flyers au format A5 recto-verso distribués sur place. Ces flyers ont un an d'existence et sont à réviser. Les participants à notre réunion mensuelle en ont reçu au moins un exemplaire papier et numérique et nous leur avons demandé de faire des propositions d'amélioration pour fin juillet au plus tard.

Voici la liste des bénévoles qui se sont proposés pour tenir notre stand le jour de l'évènement :

- le 2 septembre, Lyon 4<sup>ème</sup> Salle de la Ficelle : J. Beaumont, G. Crimier, G. Françon, Bob Moiroud, K. Mokrani,
- le 9 septembre, Lyon 1<sup>er</sup> Stade Duplat : B. Dalmais, G. Françon, Bob Moiroud, K. Mokrani,

## Réunion mensuelle du 26 juin 2023

---

### 6. Prochaines réunions

Nos réunions mensuelles ont lieu le quatrième lundi du mois de 19H00 à 21H00 à la Maison des Associations-Robert Luc, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon. Notre convention avec la Mairie du 4<sup>ème</sup> vient d'être renouvelée mais nous serons maintenant en **salle 5** au 1<sup>er</sup> étage.

La MDA étant fermée du 13 juillet à fin août, notre réunion de rentrée se tiendra **le lundi 25 septembre 2023**. Nous prévoyons une réunion de bureau spécifique dans un autre lieu dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août pour préparer le forum des associations.